



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 30/09/2021

#### **Captages d'eau potable du Sud Vienne, projets de zones de protection d'aires d'alimentation de captages (ZPAAC) - Consultation du public du 1<sup>er</sup> au 22 octobre 2021.**

Madame la préfète de la Vienne vous invite à faire part de votre avis concernant les projets de zones de protection d'aires d'alimentation dans les périmètres des captages d'eau potable dans le Sud de la Vienne : Bouquet, les Champs, Bellevue, les Renardières et les Cantes.

Ces captages, exploités par le syndicat Eaux de Vienne, présentent des eaux dégradées pour les paramètres nitrates et pesticides.

Pour améliorer la qualité de l'eau, un contrat « ReSources » permet de mobiliser les acteurs intervenant dans ces périmètres. Ce contrat bénéficie d'un financement de l'agence de l'eau Adour-Garonne, qui sollicite la mise en place d'une « zone soumise à contraintes environnementales » (ZSCE) telle que le permet le code de l'environnement<sup>1</sup>.

Cette procédure s'effectue en deux étapes :

- un premier arrêté de définition de la ZPAAC, objet de la présente consultation, qui définit les secteurs d'intervention (délimitation de la zone concernée) ;
- et un deuxième, élaboré dans un second temps, détaillant les plans d'actions qui s'y appliqueront et qui fera également l'objet d'une consultation.

La consultation du public sur ces projets d'arrêtés est prévue par la loi<sup>2</sup> ; leurs détails et les modalités de consultation sont accessibles sur le site :

<https://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Consultation-du-public-Projet-de-zone-de-protection-pour-les-captages-d-eau-potable-Sud-Vienne>

Le recueil des avis sera clôturé le 22 octobre 2021 à 17 heures.

<sup>1</sup> Art L-211-3 du code de l'environnement.

<sup>2</sup> Loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public.

Contact presse

**Cabinet de la préfète**

**Bureau de la communication**

**interministérielle**

Mél [guenael.campan@vienne.gouv.fr](mailto:guenael.campan@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers